

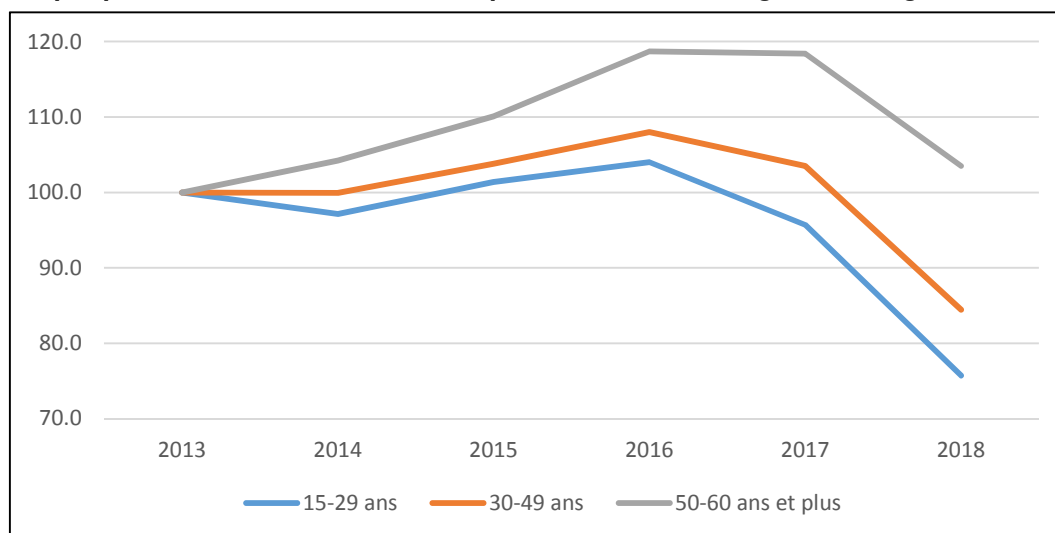


Berne, le 4 mai 2019

## Conférence sur les travailleurs âgés – une analyse de la situation

Sur les six dernières années, le nombre de personnes au chômage de plus de 50 ans a d'abord augmenté plus que la moyenne en comparaison avec les autres catégories d'âge et ensuite moins reculé au cours de la reprise économique de ces deux dernières années (voir graphique 1).

**Graphique 1: évolution du nombre de personnes au chômage selon l'âge 2013-2018**



Source: AMSTAT; calcul propre

Il en résulte qu'aussi à la fin 2018 les plus de 50 ans sont la seule catégorie d'âge qui dénombre encore plus de personnes au chômage qu'en 2013. Cette augmentation est en partie due à l'évolution démographique mais reflète aussi la détérioration des chances des travailleurs âgés sur le marché du travail comme le montre un aperçu sur l'évolution des taux de chômage (voir tableau 1).

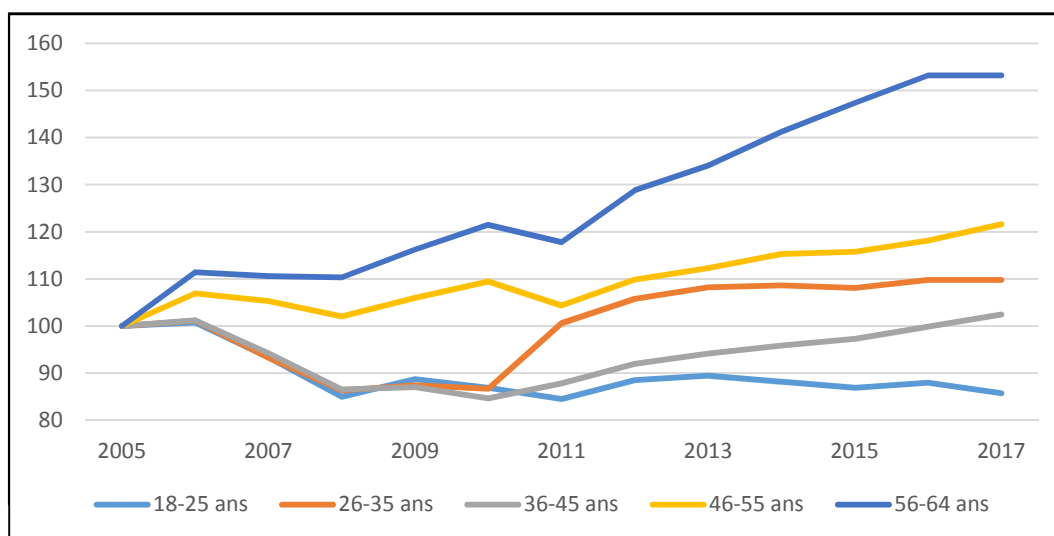
**Tableau 1: comparaison des taux de chômage selon l'âge (toujours pour la fin de l'an)**

Age	2012	2014	2016	2018	▲ 2012 - 2018
20-24 ans	4.4%	4.1%	4.1%	2.8%	-1.6%
25-29 ans	4.2%	4.1%	4.5%	3.2%	-1.0%
30-34 ans	4.1%	4.1%	4.4%	3.2%	-0.9%
35-39 ans	3.5%	3.7%	4.1%	3.1%	-0.4%
40-44 ans	3.0%	3.1%	3.4%	2.5%	-0.5%
45-49 ans	2.9%	2.9%	3.2%	2.2%	-0.7%
50-54 ans	2.9%	2.9%	3.2%	2.5%	-0.4%
55-59 ans	2.7%	2.7%	3.2%	2.6%	-0.1%
≥ 60 ans	2.4%	2.3%	2.6%	2.3%	-0.1%

Source: AMSTAT; calcul propre

Pendant que les taux de chômage des différentes catégories d'âge jusqu'à celle des 54 ans ont baissé entre 0.4 et 1.6 pourcent au cours de la dernière reprise économique, celui des plus de 55 ans n'a pratiquement pas changé. Les travailleurs âgés profitent donc beaucoup moins de la détente sur le marché du travail. Hormis l'accroissement des personnes âgées dans l'assurance-chômage, on observe aussi une augmentation à l'aide sociale (voir graphique 2).

**Graphique 2: évolution des taux d'aide sociale selon l'âge 2005-2016**



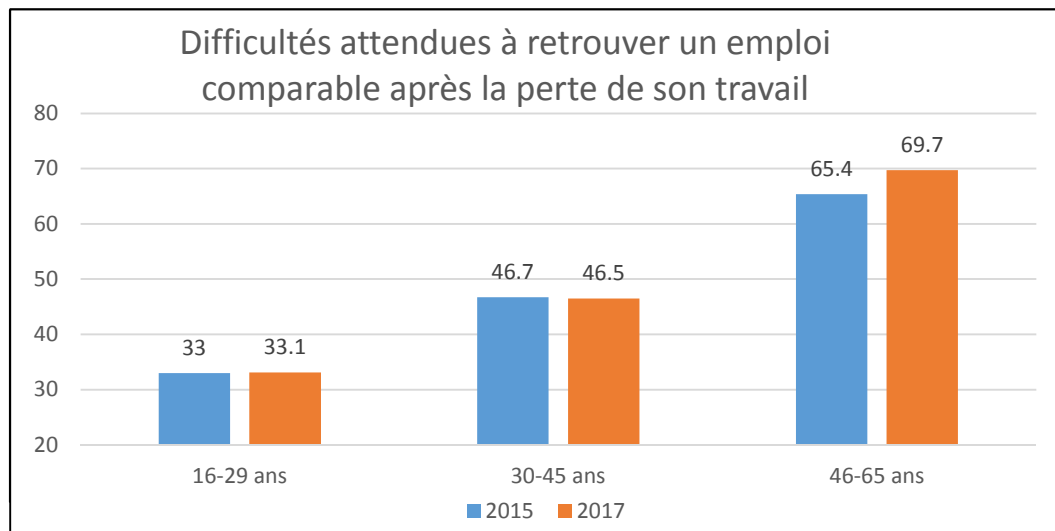
Source: OFS, statistique de l'aide sociale; calcul propre

Alors qu'au cours des derniers dix ans environ, les taux d'aide sociale sont restés constants ou n'ont qu'à peine augmenté pour la plupart des catégories d'âges, l'augmentation dans celle des 56-64 ans est frappante. C'est en particulier depuis 2011 que le taux d'aide sociale des personnes plus âgées a augmenté plus qu'en moyenne. Le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale âgés de 56 à 64 ans a doublé à plus de 30'000 personnes au cours des derniers 10 ans.

Le « Baromètre Conditions de travail » de Travail.Suisse met lui aussi en exergue des aspects problématiques des travailleurs âgés sur le marché du travail. Ces derniers considèrent que leur employabilité

est bien plus limitée que celle des collègues plus jeunes. Ainsi, la part des travailleurs qui ne pensent pas retrouver un poste comparable après la perte volontaire ou non de leur emploi augmente fortement avec l'avancement en âge.(voir graphique 3).

**Graphique 3: limitations ressenties pour l'employabilité selon l'âge 2015-2017**



Source: haute école spécialisée bernoise, Travail.Suisse, «Baromètre Conditions de travail»

Pendant que les 16-29 ans ne sont qu'un tiers et les 30-45 ans juste la moitié à compter avec des difficultés correspondantes, environ deux tiers des 46-65 ans ne croient pas ou à peine retrouver un emploi semblable après une perte d'emploi. On voit aussi clairement que la part des travailleurs ayant une mobilité limitée sur le marché du travail est restée stable chez les deux catégories d'âge les plus jeunes entre 2015 et 2017, alors que celle des travailleurs âgés a augmenté d'encre 4.3%.

### La chute est d'autant plus forte après une longue carrière

Pour les personnes âgées, les effets du chômage sont nettement plus importants que pour les personnes plus jeunes. Cela est lié à la chute brutale de revenu qui menace les travailleurs âgés après une longue carrière professionnelle. En voici les raisons :

- Les dernières années qui précèdent la retraite sont particulièrement importantes pour la constitution de la rente LPP. Le point culminant de l'évolution salariale et les bonifications de vieillesse plus que proportionnelles « pénalisent » doublement un chômage se manifestant vers la fin de la carrière professionnelle et diminuent fortement l'avenir de vieillesse.
- La personne qui n'a plus d'activité lucrative et qui ne trouve plus d'emploi jusqu'à la retraite, ne fait plus partie du système de rente de la caisse de pension et perd son droit à une rente. Le virement de l'argent de la caisse de pension sur un compte de libre-passage transfère le risque vieillesse à l'individu.
- L'augmentation en âge rend le retour sur le marché du travail nettement plus difficile. Le risque de devenir en fin de droit s'accroît. Le passage à l'aide sociale comme prochaine étape de la sécurité sociale présuppose d'avoir utilisé la plus grande partie de sa fortune. Les prestations de

l'aide sociale ne sont possibles qu'en conservant une fortune maximale de 4000 francs. La fortune mise de côté pendant toute une carrière pour ses vieux jours est ainsi absorbée avant la retraite.

- L'aide sociale exige aussi en partie en cas de retraite anticipée des personnes en fin de droit qu'elles utilisent l'argent mis sur le compte de libre-passage si bien qu'elles ont utilisé toute leur fortune au moment de l'âge ordinaire de la retraite et qu'elles doivent vivre alors seulement avec la rente AVS et d'éventuelles prestations complémentaires.

Selon la situation familiale et financière cela peut mener à une chute de statut social vertigineuse. Après des années de travail productif et intense, on se retrouve dans les dernières années de sa vie professionnelle soudainement mis sur la touche sur le plan économique et social. Au pire, c'est même une chute sociale vertigineuse qui menace de conduire jusqu'à la pauvreté après avoir mené avec succès sa carrière professionnelle.